



Nouveautés en droit de la circulation routière

Journée de formation continue UniNE
du 6 novembre 2020

Cédric Mizel

A. Législation : nouveautés au 1.1.2021 et plus tard

I. Nouveautés au 1.1.2021

Admission à la circulation : n. 1 à 5

Règles de circulation : n. 6 à 12

II. Modifications en préparation (2022 et plus tard)

Le détricotage annoncé du programme Via sicura : n. 13 à 18

Autres dispositions LCR : n. 19 à 21

Autres dispositions au niveau des ordonnances : n. 22 et 23

B. Jurisprudence fédérale au 1.11.2020

I. En matière pénale

*ATF : n. 24 à 26

*violations graves (art. 90 al. 2 LCR), violations graves qualifiées (art. 90 al. 3 LCR):
n. 27 à 32

*vitesses et « tarifs vitesse » : n. 33 et 34

*procédure et divers : n. 35

II. En matière administrative (retraits de permis)

*ATF : cas 36 et 37

*infractions graves (art. 16c LCR) et moyennement graves (art. 16b LCR) : n. 38 à
45

*retraits préventifs, retraits de sécurité et expertises : n. 46 à 53

* procédure et divers : n. 54 à 58

C. Doctrine au 1.11.2020